

1

Introduction

Depuis la fin de la guerre froide en 1989, des conflits « ethniques » et « religieux » sont apparus à travers le monde car les tensions que couvaient les dictatures du temps de la guerre froide s'éclatèrent. La dislocation de l'ex-Union soviétique et la disparition du bloc communiste furent à l'époque les origines directes de ces conflits et rivalités non seulement en Europe de l'Est, mais aussi en Afrique. En Afrique, à cause des conséquences néfastes de ces conflits sur les populations africaines et leur développement, beaucoup de chercheurs ont entrepris des recherches pour comprendre les processus et les mécanismes de ces conflits et violences. Ces recherches ont montré la complexité de ces conflits sur le continent et ont trouvé des causes directes et indirectes à ces violences. La présente étude n'étudie pas spécialement le conflit ivoirien, elle étudie ses conséquences socioéconomiques sur le Mali. Elle analyse uniquement le rapatriement en masse des immigrants maliens de Côte d'Ivoire suite au conflit ivoirien et la problématique de leur réinsertion dans le tissu économique malien.



Le Mali, vaste pays continental couvre une superficie de 1 241 238 km² et a une population totale estimée à 11 000 000 d'habitants. Son économie est essentiellement basée sur l'agriculture, l'élevage et l'exploitation de l'or. Les deux premières activités occupent à elles seules plus de 70 pour cent de la population. Les revenus tirés de ce secteur quasiment agricole ne sont pas suffisants à couvrir les besoins d'une population de plus en plus croissante (2,9 % en 2002). Cette situation a créé un état de pauvreté généralisé. D'après le document stratégique élaboré par le Gouvernement du Mali appelé « Cadre Stratégique de lutte contre la Pauvreté 1 », la pauvreté touche près des 2/3 de la population soit (63,8 %) dont près du 1/3 vit dans l'extrême pauvreté (21 %).

Cette pauvreté est essentiellement rurale (88 %) mais elle touche également les grandes villes. Aussi, elle est beaucoup plus accentuée chez les femmes que les hommes. De ce fait, la pauvreté apparaît comme un phénomène à la fois national et multidimensionnel atteignant toutes les couches de la société (hommes, femmes, enfants, jeunes et personnes âgées) et se répercutant sur plusieurs secteurs (CSLP 2002).

Avant le conflit ivoirien, près de 90 pour cent des importations maliennes transitaient par le port d'Abidjan. Quand le conflit a éclaté en 2002, les marchandises maliennes passaient par le port du Togo, du Bénin, du Sénégal ou de la Mauritanie, provoquant ainsi la pénurie des marchandises de première nécessité et la flambée des prix. Le rapatriement massif des ressortissants maliens de Côte d'Ivoire a aggravé cette situation dans les régions à forte concentration de rapatriés comme la ville de Sikasso par exemple. Avant d'analyser le phénomène de rapatriement suite au conflit ivoirien, nous avons jugé nécessaire de présenter d'abord la zone de recherche.

Présentation de la zone de recherche

La région étudiée est composée de trois cercles² et du District de Bamako : Koutiala, Sikasso et Kadiolo dont la population totale est de 1 196 366 habitants sur une superficie de 29 490 km². La population est répartie comme suit : le cercle de Koutiala a une population de 445 039 habitants sur une superficie de 8 740 km² ; Kadiolo, une population de 152 164 habitants³ sur une superficie de 5 375 km² ; le cercle de Sikasso, une population totale de 599 163 habitants⁴ sur une superficie de 15 375 km².⁵ La population est

essentiellement composée de Sénoufo (Sikasso et Kadiolo) et de Minyanika (Koutiala). Ces populations cohabitent avec les Bambara et d'autres groupes ethniques venus de l'intérieur du Mali. Bamako est une ville cosmopolite et est la capitale du Mali. Les sièges de toutes les institutions nationales et internationales y sont concentrés.

Le cercle de Sikasso est limité au Nord-Ouest par la région de Koulikoro, au nord-est par le cercle de Koutiala, à l'Est par le Burkina Faso, au sud-est par le cercle de Kadiolo, et au sud-ouest par le cercle de Kolondiéba. Le cercle de Koutiala est limité au sud par Sikasso, au Nord et à l'ouest par la région de Ségou, à l'est par le cercle de Yorosso. Physiquement, le cercle de Sikasso, tout comme celui de Koutiala, est une pénéplaine soudanaise. Il est accidenté et sensiblement uniforme dans le cercle de Sikasso. De vastes plaines inondées s'étendent du Nord au nord ouest, elles sont propices à la culture du riz.

Tout comme Sikasso, le sol de Koutiala est sablonneux, argileux ou latéritique reposant sur une épaisse couche de grès. Les plaines et les vallées qui constituent de véritables bassins de réception naturelle des eaux d'écoulement en saison pluvieuse se trouvent entre les collines. Partout dans la région, la vitesse des eaux de ruissellement liée à l'intensité des pluies détache les particules et entraîne les gros blocs de roches, des mottes de terre et formes des ravins qui sont aussi reposoirs d'eau.

Quant au cercle de Kadiolo, il est situé à l'extrême sud de la République du Mali. Il est limité à l'Est par le Burkina Faso, à l'ouest par le département de Tengréla en Côte d'Ivoire, au nord par le cercle de Sikasso et au nord-ouest par le cercle de Kolondiéba. Le relief peu accidenté est dominé par les plaines, des bas-fonds et des collines.

Les trois cercles tout comme Bamako la capitale se trouvent dans la zone humide. Ce qui justifie non seulement le flux de migrants saisonniers de l'intérieur du Mali pendant les périodes de sécheresse, mais aussi le choix de certains rapatriés de s'y installer. Le climat se subdivise en deux ensembles climatiques : la zone soudanaise humide que l'on rencontre à Bamako, Koutiala et Sikasso (le centre et le nord) et la zone guinéenne qu'on rencontre dans le cercle de Kadiolo et au sud du cercle de Sikasso. Le découpage de l'année en saisons se caractérise par l'alternance d'une saison sèche et d'une saison humide appelée hivernage. La longueur de la saison sèche varie selon la latitude. Elle dure entre 5 et 6 mois.

A Sikasso comme à Koutiala, l'hivernage s'étend de juin en octobre. Les intersaisons sont plus ou moins marquées et correspondent à des mois « ni pluvieux ni secs ». La zone où se situent les cercles de Sikasso, Koutiala et Kadiolo est appelée zone soudano-guinéenne. Les précipitations moyennes annuelles sont supérieures à 1 300 mm, parfois, elles dépassent 1 500 mm. La saison des pluies est relativement longue (5 à 6 mois) avec plus de 90 jours de pluies par an. Durant le mois d'août, mois le plus arrosé, l'humidité relative est supérieure à 80 pour cent. C'est la situation géographique et la richesse de la zone de recherche qui ont fait que les migrants de l'intérieur du Mali pendant des décennies et d'autres rapatriés de Côte d'Ivoire, suite à crise ivoirienne, ont choisi de s'installer dans le sud du Mali pour y pratiquer l'agriculture, l'élevage ou la recherche d'or dans les sites d'orpaillage traditionnels.

Suite à l'éclatement du conflit ivoirien en 2002, des milliers de ressortissants maliens furent rapatriés, soit par les autorités maliennes, soit par leurs propres moyens. Ce rapatriement massif a créé un climat de tension sociale dans les zones à forte concentration de rapatriés. Notre thème « Migration et tensions sociales dans le sud du Mali » a pour objectif d'analyser les phénomènes de migration et de mobilité entre le Mali et la Côte d'Ivoire d'un côté et de l'autre la problématique de réinsertion des retournés maliens au Mali.

Cadre conceptuel

La migration

La migration humaine est le déplacement du lieu de vie des individus. Les gens, conduits par leurs motivations, ont été en perpétuel mouvement d'une place à l'autre, en nombre élargi ou restreint, sur une courte ou une longue distance, dans un pays ou entre deux ou plusieurs pays, régions ou continents. La migration est un phénomène aussi vieux que l'existence de l'humanité mais son intensification ces dernières décennies a renouvelé le débat et attiré l'attention des chercheurs et d'autres couches sociales comme les décideurs sur le phénomène en Afrique et en dehors du continent. Cette attention des chercheurs et des décideurs a été provoquée par les déplacements massifs répétés des populations et de leur changement constant de forme à l'intérieur et en dehors du continent africain.

Ces déplacements constituent la résultante du sous-développement, de la dégradation de l'environnement, des conflits et de l'instabilité socioéconomique et politique des pays africains.

Selon le rapport sur la migration internationale des Nations Unies de 2006, 190 millions d'individus vivent dans un pays autre que leur pays d'origine. Ce nombre s'accroît chaque année à cause des crises économiques et environnementales et de l'oppression politique. Ces dernières années, ces facteurs ont été renforcés par la mondialisation favorisée par le développement des moyens de transport et de communication. Développement qui a provoqué une forte baisse du prix de ces services. La baisse du prix des moyens de transport ou la facilité de déplacement ont augmenté à leur tour la rapidité de la migration. Ces changements dans la technologie du transport et de la communication ont aussi permis aux immigrés de rester permanemment en contact avec leurs parents restés au village ou dans leurs pays d'origines. L'exemple des Sarakolés du Mali nous édifie largement sur ce point.

En Afrique Occidentale, la migration et la mobilité ont toujours fait parti de la vie et de la culture des populations.⁶ Cependant, des phénomènes politiques et socioéconomiques comme la colonisation, le travail forcé et les conflits des années 1900 ont modifié les formes de mobilité ou de déplacement des peuples et des individus. Dans cette étude, notre prétention est moins de faire une étude exhaustive du phénomène de la migration. Notre objectif est d'essayer de définir la migration et la mobilité, tout en les utilisant comme outils d'analyse du retour massif des Maliens de Côte d'Ivoire depuis l'avènement de la crise ivoirienne.

Malgré la difficulté à donner une définition à la migration et la différence de points de vue des différentes disciplines sur les facteurs de migration, la définition suivante est presque acceptée de tous : « la migration est un déplacement du lieu de vie d'individus... Le mouvement de personnes d'un point géographique à un autre à l'intérieur ou au delà du pays de résidence ».

Cette définition intègre pratiquement tous les éléments qui rentrent dans l'analyse ou la classification des mouvements migratoires (Amselle 1976 ; Copans 1987). C'est cette définition que nous allons adopter ici. Selon Jorn Van Der Meer (2007) qui cite Van Dijk et al. (2001), il y a six critères pour faire la typologie de la migration : l'administration géographique, le point de destination, la durée, le choix, la légalité et les caractéristiques des migrants

relatives à leurs motivations. Au niveau du critère d'administration géographique, la distinction est faite entre « l'intra national » et « l'international » ou au sein des régions géographiques ou entre elles. Ce critère montre que les mouvements migratoires peuvent prendre place à l'intérieur ou entre toutes sortes de frontières administratives et géographiques. Le deuxième critère est la destination rurale et/ou urbaine. Ici, nous avons quatre types de migrations : la migration rurale-urbaine appelée urbanisation, celle urbaine rurale, celle rurale-rurale et celle urbaine-urbaine. Le troisième critère est la durée qui est divisée en temporaire (migration circulaire) et en permanent. Le quatrième critère est le choix. La distinction ici, entre la migration forcée ou volontaire est mise en exergue. Le cinquième, la légalité, fait la distinction entre la migration légale et illégale. La migration légale étant une migration organisée où l'on passe par un processus administratif et celle illégale qui est la clandestinité. Le dernier critère concerne les talents de l'individu, ses capacités professionnelles et ses caractéristiques (genre, âge, éducation). De toutes les manières, la cause ou l'objet de la migration, quelle que soit sa forme, inclut l'un ou l'autre ou plusieurs de ces critères. La situation de nos rapatriés tombe sous le quatrième critère, le choix, c'est-à-dire le retour volontaire ou forcé des ressortissants maliens de Côte d'Ivoire au cours du rapatriement et du conflit.

La migration de travail

En Afrique Occidentale, la forme la plus fréquente de la migration est la migration de travail. La comprendre est essentiel pour notre étude. La migration de travail est définie par l'Organisation Internationale de la Migration comme étant « un déplacement à travers des frontières d'un pays étranger pour la recherche d'emploi » (OIM 2007).

Il est toutefois important de noter qu'il n'y a pas une définition universelle de la migration de travail acceptée par tous. D'autres définitions existent, et nous avons ici celle utilisée par Messina et Lahav (2006) qui disent que la migration de travail est « le mouvement de personnes, des non nationaux ou des étrangers à travers des frontières ayant des objectifs autres que le voyage ou la résidence à court terme » (Messina et Lahav 2006)

Ces deux définitions se ressemblent mais le deuxième sonne plus nationaliste que le premier en ce sens qu'il est plus perceptible d'y voir l'idée de « nous » et de « vous » ou « eux ». Dans cette définition, le but du déplacement à travers les frontières des pays étrangers peut être autre que la

migration de travail, tout en étant le voyage ou la résidence à court terme. Les deux définitions cadrent néanmoins avec la définition de la migration que nous avons évoquée plus haut. Ces définitions sont utilisées, soit par les organisations internationales, soit par des nationaux des pays concernés par ce phénomène. Elles passent sous silence les migrations saisonnières de travail qui peuvent se passer non seulement à l'intérieur d'un pays, mais aussi à travers des frontières entre deux ou plusieurs pays. Ces migrations de travail ont toujours été les caractéristiques des sociétés ouest africaines au sein desquelles beaucoup se déplaçaient saisonnièrement pour aller travailler dans les régions fertiles ou dans les pays côtiers de la sous-région où l'économie est prospère. Cette migration est généralement temporaire. Ce qui est sûr, c'est que la migration de travail est définitivement « un déplacement à court ou long terme d'une région à une autre pour des raisons de travail ». Comme définition, nous retiendrons cette dernière car elle embrasse toutes les autres formes de migration étudiées ici. Comme nous l'avons déjà dit, il n'y a pas une définition standard pour la migration de travail, mais la définition que nous utilisons nous permet d'aborder et de comprendre le sens de la migration en général et de la migration de travail en particulier dans cette étude.

Mobilité ou migration ?

Selon *Le Petit Larousse* (2005), la mobilité, « c'est le caractère de ce qui est capable de mouvement [...] de ce qui est fluctuant, instable. »

S'agissant des mouvements humains, c'est le changement permanent de place ou de lieu d'établissement. A cet égard, les Maliens en général, et les peuhls en particulier, se caractérisent par cette mobilité. En fait, nous pouvons dire que la migration et la mobilité constituent un mécanisme de changement de mode de gestion de situations de risques et d'incertitudes provoquées par les aléas climatiques, des situations socioéconomiques et politiques difficiles, les conditions d'accessibilité aux ressources.

Selon de Bruijn et al. (2001), l'emploi de la définition du mot « migration » utilisée plus haut serait problématique pour les raisons suivantes : d'abord, cette définition présuppose que le mouvement de la population migrante prend place entre des espaces différentes, ou encore entre des lieux spécifiques de résidence. Elle sous-entend que les personnes en mouvement ont un lieu déterminé de résidence qu'elles laissent pour aller vers d'autres lieux. Ensuite, une définition trop restreinte de la migration ou du mouvement

des gens n'embrasse pas totalement les dynamiques temporaires de la mobilité des sociétés en Afrique car selon eux, « à travers le voyage, des relations s'établissent, la modernité est négociée et l'expérience continue » (de Bruijn et al. 2001:2). Et que cette mobilité, au lieu d'être vue comme une migration qui constitue des mouvements de gens d'une situation statique à une autre, ne saurait être un instrument qui génère une continuité dans la possibilité de satisfaire les besoins fondamentaux de la survivance de beaucoup de gens en Afrique occidentale. Pour beaucoup d'Africains, la migration et la mobilité constituent un élément essentiel et permanent pour survivre. Elle contribue à la construction de réseaux sociaux qui permettent aux familles et aux individus de maintenir leurs options ouvertes (de Bruijn et Al. 2001). C'est donc pour ces raisons, que le terme migration à lui seul n'embrasse pas les dynamiques de mouvement de populations en Afrique. Par contre, toujours selon eux, c'est le terme « mobilité » qui est le plus approprié. Ils démontrent dans leurs travaux que la mobilité est et a toujours fait partie de la vie socioéconomique des Africains de l'ouest et constitue souvent un facteur de liaison entre les réseaux économiques et sociaux, reliant ainsi les communautés, les peuples, les régions et même les pays.

Donc dans certains cas, le terme migration devient problématique parce que la mobilité ne se passe pas « dans une place, un espace en un moment donné », et aussi, parce qu'il ne peut pas décrire largement la multitude de formes de mouvements de populations, c'est à dire « [...] les voyages, les explorations, le tourisme, les réfugiés, le pastoralisme, le nomadisme, le pèlerinage et le commerce », alors que la définition de la « mobilité » en tant que telle, inclut aussi des éléments non matériels comme les valeurs sociales, et les idées qui bougent, prennent des formes spécifiques comme résultat du mouvement de populations (de Bruijn 2001:2).

A la lumière de ce que nous venons de dire, la migration et la mobilité sont donc des phénomènes qui permettent aux sociétés africaines de résister aux changements environnementaux et leur donnent la possibilité de trouver des ressources alternatives pour la survie de leurs familles. La migration lie l'urbain au rural, le rural au rural, l'urbain à l'urbain, le local au régional et au global au même moment que les différents domaines socioéconomiques et politiques deviennent interconnectés et interdépendants. Voir donc la migration et la mobilité, comme une continuité plutôt qu'une discontinuité dans les sociétés permet de mieux apprécier son rôle en Afrique de l'Ouest (de Bruijn 2001:2).

Dans cette étude, les concepts migration et mobilité sont utilisés car parmi les rapatriés maliens de Côte d'Ivoire, beaucoup pratiquaient la migration saisonnière. Toutefois, nous retiendrons comme définition de la migration, « les mouvements de personnes ou de population avec une dimension temporelle et géographique claire ». De la mobilité, nous retiendrons « la nature intrinsèque et continue d'une culture africaine mouvante ou en perpétuel mouvement. » C'est vrai que, d'après notre raisonnement, la migration de travail concerne non seulement les migrants internes au Mali, mais aussi ceux de la Côte d'Ivoire. Mais dans notre analyse c'est les retournés maliens, suite à la crise ivoirienne, qui seront essentiellement traités. Donc la forme de migration qui nous intéresse dans cette étude est celle des « migrants volontaires » forcés de « retourner volontairement » ou « de se faire rapatrier volontairement » à travers l'aide du Gouvernement de leur pays d'origine qui est le Mali ou par leurs propres moyens, suite à la guerre civile qui sévissait en Côte d'Ivoire.

Si les réfugiés constituent le meilleur exemple d'une forme de mobilité qui n'est pas généralement la bienvenue parce que les États et les décideurs tendent à la contrôler ou à l'organiser en une forme de sédentarisation « décente » ou adéquate (de Bruijn 2001:6), la situation des retournés maliens est différente à cet égard. Ces migrants de retour forcé ne sont pas des réfugiés mais des citoyens maliens rapatriés qui se trouvent dans une situation de « déplacés » dans leur propre pays jusqu'à leur retour définitif dans leurs villages respectifs. C'est pourquoi le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés ne les a pas pris en compte.

Conflit et tension

Le mot français « conflit » vient du mot Latin *conflictus* qui veut dire « choc », « heurt ». Le « conflit », d'après *Le Petit Larousse* (2005) est une « opposition de sentiments, d'opinion entre des personnes ou des groupes ». En mandingue, le terme « conflit » signifie « Kèlè » et peut vouloir dire aussi bien « bagarre » que « guerre » (Hagberg 2001) qui revient à la définition du *Petit Larousse*. Le conflit, étant donc une contradiction entre deux ou plusieurs personnes (groupe de personnes) est inévitable et inhérent à l'Homme (il peut se produire au sein d'une famille, au sein d'une communauté, entre deux ou plusieurs communautés, entre des pays, etc.). Il n'atteint pas forcément le stade de la violence. Le conflit est susceptible d'arriver n'importe où et n'importe quand, donc ne peut être prévenu. La tension, du mot latin « *tensio, de tendere* », qui veut étymologiquement dire « tendre » est « l'état d'une

situation tendue qui peut dégénérer en conflit entre des groupes, des personnes » (*Le Petit Larousse* 2005). Dans cette étude, quand nous parlons de tensions sociales, il s'agit plutôt de situations dans lesquelles des individus ou groupes d'individus qui, à cause d'évènements ou de certaines actions, se trouvent dans de situations tendues, qui dans certains cas, aboutissent à des affrontements ou sont gérées temporairement ou définitivement.

Dans les cercles où nous avons mené nos enquêtes, nous avons trouvé dans certains villages ou villes des situations de tensions liées aux ressources naturelles, au foncier (parcelles de culture) ou à la gestion des ressources acquises après le rapatriement. Ces tensions ne constituent pas forcément des facteurs de déstabilisation de la sous-région à court terme. Mais les analyser s'avèrent aussi importantes que l'analyse du phénomène de migration ou de mobilité qui sont en fait des facteurs générateurs de ces tensions. La cause internationale de ces tensions est la crise ivoirienne et la mobilité de longue date des Maliens vers la Côte d'Ivoire.

Rapatriement

Le mot rapatriement vient du verbe rapatrier, c'est à dire « faire venir dans son pays d'origine ». Les rapatriés sont des « personnes ramenées dans leur pays d'origine par les soins des autorités officielles » (*Le Petit Larousse* 2005). Dans cette étude, nous nous sommes intéressés essentiellement aux rapatriés de Côte d'Ivoire après l'éclatement de la crise en 2002.

Intégrer, intégration et réintégration

Concernant l'intégration ou la réintégration, il y a un problème conceptuel qui se pose car les mots « intégration » et « réintégration » sont utilisés l'un à la place de l'autre pour désigner les migrants retournés en général. Selon le dictionnaire *Le petit Larousse*, le verbe transitif intégrer du mot latin *integrare* (réparer), de *integer* (entier) veut dire « faire entrer dans un ensemble plus vaste », « inclure, incorporer, insérer ». L'intégration est donc l'action d'intégrer quelqu'un ou quelque chose. Le verbe transitif réintégrer, veut dire « revenir dans un lieu que l'on avait quitté », « regagner ». Quand nous parlons d'intégration ou de réintégration socioéconomique, nous voulons dire une intégration ou réintégration dans le système économique et social que les migrants avaient laissé depuis quelques années ou quelques décennies. Il se peut que les retournés connaissent bien le milieu d'origine dans lequel ils reviennent ou non parce qu'ils sont des descendants de migrants (parents ou grands parents).

Le contexte de l'étude

Le programme CDP (Consortium pour des Partenariats en vue du Développement) a démarré en 2006 avec le projet « Contextes locaux de conflit et de construction de la paix » qui constitue le module 5. Les recherches ont été coordonnées par le Centre d'Etudes Africaines de Leiden au Pays Bas et du Centre de Recherches sur le Savoir Local – Point Sud de Bamako (Mali). L'objectif du programme est de faire une analyse critique des conflits violents et des méthodes de construction de la paix en Afrique de l'Ouest. Le point crucial de cette étude, « est non seulement d'explorer certains aspects des complexités des sites locaux de conflits, mais aussi de sonder la relation capitale entre les configurations locales et celles qui sont nationales ou internationales ».7 L'hypothèse du programme est qu'il existe des liens importants entre les différents niveaux de l'organisation socioéconomique et politique et l'éclatement des conflits violents ou à la prévention de ces conflits en Afrique de l'Ouest. Les objectifs centraux du CDP sont :

- L'analyse du contexte local des conflits et du maintien de la paix en s'appuyant sur des études de cas sélectionnés.
- La présentation de recommandations de politiques pour la résolution ou la prévention des conflits et des modèles possibles pour la gestion des antagonismes.

Le CDP a identifié quatre sites de recherches en Afrique Occidentale dont le Mali, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Nigeria. Ces quatre sites ont été l'objet de quatre programmes de recherche de terrain dirigés par :

1. Le Centre de Recherche sur le Savoir Local – Point sud de Bamako (Mali) pour étudier les effets des guerres passées ou actuelles des pays voisins (Libéria, Sierra Leone, Côte d'Ivoire) sur le Mali, et qui ont aussi généré des vagues de réfugiés comprenant parfois des personnes qui avaient une véritable expérience des combats et qui ont stimulé la contrebande d'armes. Les conflits en Côte d'Ivoire et au Nigeria provoquent non seulement des flux de migrations ou de rapatriements dans les pays limitrophes (par exemple le Mali), mais aussi favorisent la circulation des armes légères dans ces régions ;
2. Le CERAP (Centre de Recherche et d'Action pour la Paix) et la Chaire UNESCO pour la paix de l'Université de Cocody à Abidjan. Ces deux structures étaient chargées d'entreprendre des recherches sur le thème « Conflits en Côte d'Ivoire : dynamiques et représentations » ;

3. L'Université Igbiniedion à Okhada au Nigeria était chargée d'étudier les « Droits des minorités et luttes pour le contrôle des ressources dans le Delta du Niger au Nigeria » ;
4. L'Université du Ghana à Legon a fait ses recherches sur les « Luttes pour le pouvoir, conflit et résolution des conflits sur le plan local au Ghana ».

L'intérêt du cas du Ghana est d'être contradictoire : le Ghana a été témoins de conflits locaux extensifs souvent liés à des questions de chefferie traditionnelle ou de foncier. Mais ces conflits sont restés localisés et n'ont jamais infecté la politique nationale au point d'allumer des foyers de guerres civiles semblables à celles que l'on voit dans d'autres pays. Ce qui nous permet d'inférer qu'il doit être possible d'identifier des éléments spécifiques dans la politique ou la structure Ghanéenne de l'Etat qui ont permis d'isoler la sphère politique nationale de l'infection des conflits violents au niveau local. Pour ce qui est du Mali, l'intérêt de cette étude peut nous aider à comprendre certains des effets étendus de conflits armés dans un pays comme la Côte d'Ivoire ainsi que les effets de ricochet de tels conflits. Effets qui ont été une caractéristique particulièrement évidente des guerres qui ont affecté l'Afrique de l'Ouest.⁸

La problématique

C'est suite aux sécheresses des années 1970 et surtout celle de l'année 1982 que des mouvements de populations de la bande sahélienne se dirigèrent non seulement vers les zones rurales moins affectées par la sécheresse (régions de Ségou et Sikasso) et les villes (Bamako, Ségou et Sikasso) (Cissé 1993), mais aussi vers la Côte d'Ivoire qui connaissait une croissance économique rapide jusque vers la fin de la deuxième moitié des années 1980.

Les enquêtes du Réseau Migrations et Urbanisation en Afrique de l'Ouest (REMUAO) ont montré « une relative conformité des mouvements migratoires des années 1988-92 aux schémas anciens, en particulier le fait que le Burkina Faso et le Mali demeurent les principaux pays d'émigration et la Côte d'Ivoire le principal pays d'immigration de la sous région ». Toutefois, selon Traoré (2004), l'hypothèse du maintien des courants migratoires en faveur de la Côte d'Ivoire et des pays côtiers en général ne semble pas se vérifier. Il soutient que les courants migratoires internationaux ont été très sensibles à la conjoncture économique défavorable des années 1980, ce qui a occasionné des retours au Burkina Faso et au Mali. Donc si

dans les années 1960 et 1970, le mouvement migratoire était déséquilibré en faveur de la Côte d'Ivoire, à partir des années 1980 et 1990 la crise économique ivoirienne a ralenti le flux migratoire vers ce pays.

Suite au phénomène de l'appauvrissement des populations, la rareté des terres cultivables et la manipulation des élites politiques et intellectuelles la crise ivoirienne a éclaté le 19 septembre 2002 (Camara 2006). Malgré le ralentissement du flux migratoire par la crise économique des années 1980 et 1990, le nombre de maliens en Côte d'Ivoire au moment du début des hostilités est évalué à près de 2 000 000 d'âmes (Ministère de l'Intégration et des Maliens de l'Extérieur 2005). Une partie de ces migrants revenaient souvent au Mali pour investir ou pour rendre visite à des parents restés au village. Suite à la conjoncture économique depuis les années 1980 et à l'exacerbation des hostilités contre la communauté dioula, la communauté malienne en Côte d'Ivoire n'était plus la bienvenue. Après l'éclatement du conflit ivoirien, les ressortissants maliens ont été victimes de xénophobie, d'arrestations arbitraires, d'exécutions sommaires et de spoliation de biens à Abidjan, Daloa, Bouaké et d'autres localités de la Côte d'Ivoire (Ministère de l'Intégration et des Maliens de l'Extérieur 2005) provoquant ainsi le déplacement de milliers de rapatriés vers le Mali. Cette situation constitue une nouvelle forme de « migration » ou de mobilité au Mali. Par ailleurs, depuis bien avant le conflit ivoirien, les conflits Libériens et Sierra-Léonais avaient provoqué un important mouvement migratoire de réfugiés vers le Mali qui a contribué à l'épanouissement de la prolifération des armes légères et créé une situation d'insécurité dans ce pays.

Au Mali, l'intégration des étrangers dans les communautés locales est rentrée dans les valeurs traditionnelles (Diatiguiya) depuis bien longtemps. Jusqu'à une date récente, les migrants étaient intégrés d'après le modèle de réception ancestrale (de longue date). Le dernier flux de migrants ou de rapatriés maliens constitue une nouvelle expérience. En Afrique occidentale, les déplacements de masses ont le plus souvent déstabilisé la sous région en créant de nouvelles situations de conflits. Comme conséquences de la politique agricole des années 1970 qui a favorisé la culture de coton, l'augmentation de la population, la rareté des terres cultivables et la dégradation de l'environnement sont devenues des facteurs très sérieux pour le sud du Mali. Dans cette situation, le déplacement peut créer une pression sur les ressources naturelles et sociales dans certaines localités. Et selon certains auteurs (Chauveau et Mathieu 1998), quand l'environnement

social devient surchargé, des tensions sociales peuvent apparaître pour donner naissance à des questions d'appartenance ou la non appartenance au terroir (autochtones et étrangers). Dans cette situation, comme partout ailleurs en Afrique, les médias peuvent avoir un rôle crucial dans l'exacerbation (Antweiler 2003) ou l'atténuation des conflits.

L'hypothèse

L'hypothèse de cette étude est que les changements de forme de mobilité, plus principalement ceux relatifs au retour massif des migrants maliens de Côte d'Ivoire et les problèmes de leur intégration créent ou intensifient des tensions basées sur les ressources dans le sud du Mali.

Les questions de recherche

Pour atteindre notre objectif, nous avons fait une analyse descriptive du phénomène du rapatriement, sa gestion locale et nationale, le mode d'organisation et son impact socio-économique sur la région. Nous nous sommes servis des documents officiels pour établir des statistiques. Nous avons interviewé les autorités politiques locales, les associations des rapatriés de Côte d'Ivoire et les populations locales sur les problèmes de réinsertion. Les récits de vie des populations locales et des rapatriés, importants pour cette étude, ont été recueillis.

Les questions de recherches que nous nous sommes proposé de répondre parmi tant d'autres sont : Quelles sont les manifestations et les formes de tensions sociales liées à la mobilité? Quelles sont les caractéristiques socio démographiques et socioéconomiques des immigrants ? Pourquoi ces mobilités liées aux tensions sociales ne se sont-elles pas transformées en conflits ouverts dans le sud du Mali ? Quelles sont les différentes méthodes d'accès aux ressources naturelles dans les régions rurales et urbaines ? Comment l'accès à ces ressources naturelles est-il négocié ? Quelles sont les institutions ou les autorités de validation de ces ressources naturelles ? Comment l'insécurité se manifeste-t-elle dans le sud du Mali ?

Le choix du terrain de l'étude

Les régions du sud du Mali concernées par cette étude de cas sont la ville de Bamako, les cercles de Sikasso, de Koutiala et de Kadiolo. La ville de Bamako a été choisie parce que c'est la plus grande ville urbaine et la capitale du Mali. A ce titre, elle a constitué le principal lieu d'accueil des rapatriés. Les

différents ministères qui gèrent les questions relatives aux maliens de l'extérieur et à la protection civile sont aussi implantés à Bamako. La Coordination des Associations de Rapatriés de Côte d'Ivoire, voire la Fédération des Rapatriés de Côte d'Ivoire, nouvellement créée et d'autres petites associations des rapatriés de Côte d'Ivoire ont toutes leurs sièges à Bamako. C'est aussi à partir de Bamako que certaines associations ont acquis des terrains de culture ou d'habitation dans l'Office du Niger et à Kita. Les organisations non gouvernementales à l'occurrence les différents services ou ONG auxiliaires des Nations Unies (UNHCR, UNVNU et CNCR (service du ministère de l'administration territoriale)) ont aussi tous leurs sièges à Bamako.

Le choix du cercle de Sikasso se justifie d'abord par le fait que tous les services étatiques et non étatiques qui gèrent les problèmes des Maliens de l'extérieur et du rapatriement sont représentés dans la ville urbaine de Sikasso. Dans le cercle de Sikasso, la commune urbaine de Sikasso et la commune rurale de Koboila ont été choisies à cause de la forte concentration des rapatriés.

Dans le cercle de Koutiala, plusieurs communes rurales ont été considérées parce que nous nous sommes rendu compte que plusieurs rapatriés originaires du cercle ont rejoint leurs villages respectifs pour l'exploitation de champs familiaux. Ceux qui ne sont pas du cercle, ou qui n'ont pas de champ familial et qui sont membres de l'Association des Rapatriés Maliens de Koutiala se sont vu octroyer des terres de culture dans des communes rurales comme Sinsina et N'gouthina. Enfin, il y a le cercle de Kadiolo, parce qu'il est situé à la frontière avec la zone rebelle de Côte d'Ivoire et a accueilli des milliers de rapatriés et de réfugiés étrangers dont des ivoiriens. A Kadiolo, la commune centrale de Kadiolo, les communes rurales de Loulouni et de Zégoua ont aussi été choisies à cause des mêmes raisons citées plus haut et à cause de leur proximité avec la Côte d'Ivoire.

L'objectif de cette étude est de chercher à comprendre comment les autorités et les populations maliennes ont fait pour éviter des conflits dans le sud du Mali ou ont fait en sorte que les tensions sociales liées au retour massif des Maliens de Côte d'Ivoire ne deviennent pas des conflits ouverts.

La méthodologie

Pour comprendre les conflits, les tensions et la paix comme dynamiques sociales, et surtout à partir du point de vue des populations concernées, c'est à dire les rapatriés et ceux qui les ont accueillis au bercail, les récits de

vie et l'interview intensive constituent des approches méthodologiques adéquates. Nous avons utilisé la démarche appelée recherche qualitative de terrain ou observation participative pour aboutir à des résultats de qualité hautement appréciables. Le temps imparti pour la présente recherche n'était pas suffisant pour saisir tous les contours du thème « migration, tensions sociales et conflits » qui constituent un thème transversal, pluridisciplinaire. Néanmoins, pour la réussite de notre recherche, nous avons utilisé quatre outils au cours de nos enquêtes de terrain : les focus groups, le guide d'entretien,⁹ l'observation participative et les récits de vie.

Nous avons ciblé les autorités politiques locales, les associations des rapatriés de Côte d'Ivoire, les ONG, les camps de réfugiés et les institutions étatiques, c'est-à-dire les autorités dans les villes et communes concernées par les enquêtes et les interviews sur les problèmes de la réinsertion des rapatriés. Pour atteindre notre objectif, les trois chercheurs juniors ont d'abord été formés à la méthodologie de collecte des données sur le terrain. Nous avons fait une analyse descriptive du phénomène du rapatriement, sa gestion nationale et locale, le mode d'organisation et son impact socio-économique sur la région. Nous nous sommes servis des documents officiels pour établir des statistiques.



Source : site du CILSS

L'équipe de recherche était composée de quatre chercheurs. Il y a un chercheur sénior, Bakary Camara, enseignant-chercheur à la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques (FSJP) de l'Université de Bamako. Il était le coordinateur local et était chargé de la supervision de l'équipe malienne. Il devait aussi faire la synthèse des différents rapports de terrains. Son terrain était Bamako où il avait la responsabilité de rencontrer les associations et les institutions nationales et internationales concernées par le problème des rapatriés et des réfugiés. Les trois chercheurs juniors sont Bakary Fouraba Traoré, socio-anthropologue, Élie Dicko, anthropologue et Moro Sidibé, sociologue.¹⁰ Ils ont passé chacun quatre semaines sur le terrain pour la collecte des données. En général, il n'y a pas eu de difficultés majeures sur le terrain : parmi les difficultés rencontrées, nous avons souvent la non disponibilité immédiate ou le déplacement temporaire de nos cibles enquêtées. Nous avons aussi noté au départ la méfiance des services administratifs et sécuritaires. Le présent travail constitue le rapport de synthèse.¹¹ Nous avons divisé le résultat de la recherche en six chapitres distincts qui sont : le premier chapitre est l'introduction qui présente la zone de recherche et la démarche suivie pour la recherche de terrain; le deuxième analyse la politique de rapatriement des autorités maliennes et la gestion du retour des rapatriés ; le troisième chapitre traite de l'équation de la réinsertion socio-économique des « retournés » maliens ; le quatrième chapitre aborde les institutions de validation des ressources naturelles ; le cinquième chapitre est consacré aux formes et aux manifestations des tensions sociales liées au rapatriement ; et enfin, le sixième chapitre analyse comment la circulation des armes légère influence la situation de tensions dans le sud du Mali.

